

Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois

Lundi 11 novembre 2013, de 20h00 à 22h30

Réfectoire de l'établissement d'Entre-Bois, ch. d'Entre-Bois 13bis à Lausanne

Parents :	Mmes Céline Besson , M. Joël Henzelin (président), Mmes Summy Beulla Mathanakumar , Séverine Michellod Bonard
Professionnel-le-s :	Mmes Corinne Baud (directrice), Catherine Kramer , Christophe Lincoln , Murielle Spahr Novello
Organisations :	Mmes Vanessa Benitez Santoli , Farideh Bornak , Isabelle Fierro-Mühlemann , Annick Raya-Barblan
Autorités politiques :	Mme Sandrine Schlienger , M. Roland Philippoz
Excusé-e-s/Absent-e-s :	Chantal Bezençon , Mmes, Chantal Cirillo , Gisèle Ongbel Limare , Isabelle Fierro-Mühlemann , Caroline Tobler Hofer

Le président ouvre la séance et salue les membres présents. Il accueille Madame Céline Besson, parent d'élève, qui assiste à sa 2^{ème} séance de la CET d'Entre-Bois et Monsieur Christophe Rosselet, professeur au Vieux-Moulin, qui lui y assiste pour la 1^{ère} fois. Chacun d'entre eux se présente.

1. Adoption des notes de séance du 23 septembre 2013

Les notes de séance sont adoptées avec remerciements à leur auteur.

2. Nomination du/de la secrétaire du jour

Sandrine Schlienger se propose pour prendre les notes de la séance du jour.

3. Retour sur la séance des Présidents

Voir PV du 7 octobre 2013 joint à ces notes de séance.

- Durant cette séance des Présidents, il a été décidé de créer une commission ad hoc qui consultera les élèves – point 3 du PV. La difficulté de ce premier exercice qui demande aux élèves de faire une commission c'est qu'il y avait beaucoup de demande et que les élèves qui en faisaient partie partent avant qu'ils n'aient fini l'obtention de leurs idées. Il y a trop de frustration. Il faut faire des thèmes comme l'aménagement des préaux par exemple. Il y a eu seulement deux commissions primaires qui ont joué le jeu.
- Le Belvédère organise en juillet une visite de classes aux parents. En primaire il y a déjà une intégration des parents le premier jour mais jamais au secondaire.
- Grands-parents lecteurs, car manque de partage d'histoire pour certains enfants. L'école des grands-parents serait certainement disponible pour faire des lectures en fin d'après-midi. Une garderie le fait déjà et les enfants adorent. Idée à retenir pour les 3^{ème} et 4^{ème} années.
- Corinne Baud rebondit sur une mésaventure de l'après-midi. « Embuscade » 1 enfant de 8 ans c'est fait taper dessus par des enfants plus âgés après l'école. Il manque d'adulte entre la fin d'école et l'APEMS. Gros sujet à reprendre aux APEMS.
- Invité la Pro Juventute ?

4. Cabanes dans les cours d'école – suite à donner

Joël Henzelin a relancé le sujet des cabanes dans les cours d'école lors de la séance des présidents qui est en attente. Elles seront budgétées.

5. Membres non-présents depuis un certain temps – quelques explications

Gisèle Ongbel Limare ne vient plus et nous donne plus de nouvelles. Mme Gonzalez va lui envoyer un courrier pour savoir si elle désire continuer à être membre de la CET d'Entre-Bois. Sans nouvelle de sa part, elle ne fera plus partie de la commission.

Il n'y a pas de règlement prévu pour avoir une marche à suivre au cas où une personne ne viendrait plus aux séances. C'est pourquoi nous passons par Mme Gonzalez.

Sandrine Schlienger est de retour de son congé maternité.

Pour plus de clarté, il est demandé de séparer les excusés des absents.

Il reste encore une place vacante + une place si Gisèle Ongbel Limare décide de démissionner. Soit c'est un-e vienne ensuite qui se présente ou un-e parents d'élève.

Le président fait circuler 2 cartes pour Mmes Angèle Dooh Bill et Christelle Rosselet pour les remercier suite à leur départ de la CET d'Entre-Bois car leur enfant ont fini leur scolarité au « primaire ».

6. Règlement interne d'Entre-Bois

Le règlement a été présenté aux directeurs vaudois. La CET a la tâche de revoir le règlement selon la LEO. Monsieur Bruder a décidé de faire un guide sur la présentation des règlements et la DGEO a fait un exemple. Le règlement d'Entre-Bois existe déjà et a été mis un peu à jour en début d'année 2013.

Vanessa Benitez Santoli explique qu'il faudrait revoir la structure du règlement car il manque des articles. Manque la participation des élèves à l'école pour les 5 et 6^{ème}. Il faudrait poser la question au canton si c'est nécessaire ou pas. Voir avec les autres établissements lausannois. Faire ce règlement aussi pour les secondaires mais inutile pour seulement les 2 années primaires. Structure lourde pour des enfants de 9-10 ans.

Il est proposé de : 1) soit ne rien faire et attendre – 2) faire un article léger – 3) poser la question comment vont faire les autres établissements.

Il faut se mettre tous d'accord (les établissements lausannois) de ne pas mettre cet article.

Il manque le périmètre d'établissement à ajouter. Mettre le plan qui existe déjà.

Refaire la structure mais le contenu est bon. Il y a diverses petites modifications à faire que Vanessa Benitez Santoli a commenté à Corinne Baud pour modification.

La CET d'Entre-Bois remercie Vanessa Benitez Santoli pour son travail. Renvoi à la DGEO en mars 2014 par Corinne Baud.

7. Quelques mots sur la Fête d'Entre-Bois

Voir PV du 28 octobre 2013 joint à ces notes de séance.

Cette fête se passera au printemps 2015 avec Mme Naclerio à la tête de l'organisation

Il y aura 3 ou 4 sites pour la fête, sur 1 jour ou plus ? Il y aura plusieurs animations.

L'idée est que la CET d'Entre-Bois décide d'obliger que chaque établissement fasse quelques choses. Tous les enfants et parents sont invités. Ca sera une journée sans école.

Le collège de la Barre propose que tous les élèves se tiennent par la main en bloquant la circulation. Voir pour faire une longue ligne ou cercle ?

Thème multi-culturalité.

Voir avec la FASL si les centres de loisirs veulent participer.

Comité d'organisation : Corinne Baud, Christophe Rosselet, Faridet Bornak, Annick Raya-Barblan, Murielle Spahr Novello et Joël Henzelin. Si d'autres personnes sont intéressées, merci d'envoyer un email à corinne.baud@lausanne.ch

Dès l'été 2015, il y aura une nouvelle réorganisation des écoles lausannoises.

8. Divers

Aucun divers

La prochaine séance aura lieu le lundi 3 février 2014 de 20h à 22h à Entre-Bois